

Tunis, le 15 août 2020,

Communiqué de presse

Institut National de la Statistique

Au deuxième trimestre, le PIB se contracte de 21.6% et le chômage augmente à 18%

- La croissance s'affiche à -21.6% en glissement annuel et à -20.4% par rapport au premier trimestre de cette année.
- Le taux de chômage poursuit sa hausse au deuxième trimestre pour atteindre 18%. La population occupée diminue de 161 mille occupés en moyenne sur le trimestre.
- Le profil mensuel des indicateurs conjoncturels disponibles suggère une amélioration progressive depuis le creux d'avril.

L'Institut National de la Statistique (INS) publie les résultats des comptes nationaux trimestriels et de l'enquête emploi relatifs au deuxième trimestre. A cette occasion, M. Adnen Lassoued, directeur général de l'INS, a fait la déclaration suivante :

« L'économie tunisienne a enregistré sa plus forte contraction depuis que les comptes trimestriels sont élaborés par l'INS. Cette baisse inédite du PIB, de 21.6% en rythme annuel, a touché quasiment tous les secteurs d'activité en dehors de l'agriculture. Entamé fin mars, le confinement qui s'est étalé sur plusieurs phases tout au long du deuxième trimestre a eu un impact beaucoup plus marqué qu'au premier, lui-même touché par la crise du Covid-19 et dont la croissance a été révisée à la baisse à -2.2% (contre -1.7% en première estimation).

« Prises dans leur ensemble, les industries manufacturières ont vu leur valeur ajoutée se contracter de 27% ; mais ce sont surtout les industries exportatrices qui ont le plus souffert, avec des baisses de 42% pour l'industrie textile et 35.9% pour les industries mécaniques et électriques. Les industries des matériaux de construction ont également été fortement touchées (-38.4%) dans le sillage du net recul de l'activité de construction (-42.5%).

« Les activités de services ont été les plus touchées par le confinement avec une contraction de 30.4% de la valeur ajoutée globale des services marchands. Les restrictions de circulation et la fermeture des frontières ont ainsi lourdement affecté l'activité des hôtels, cafés et restaurants (-77.5%) ainsi que les services de transport (-51.4%). Contraintes au service minimum, les administrations publiques ont également vu leur valeur ajoutée reculer de 15.5%.

« La crise du Covid-19 a également fortement pesé sur le marché de l'emploi. En moyenne sur le trimestre, le taux de chômage a ainsi augmenté à 18%, soit son niveau le plus haut depuis le quatrième trimestre de 2011. Il faut néanmoins souligner que, contrairement à 2011, une large partie de la population occupée (plus de 58% en avril) était en arrêt temporaire de travail durant le confinement. Les pertes d'emploi, qui se sont élevées à 161 mille en moyenne sur le trimestre, ont été les plus fortes dans les services (-52.7 mille), les industries manufacturières (-51,9 mille) et la construction (-46.8 mille). L'enquête révèle également que 34.4% des salariés n'ont pas reçu de rémunération durant le confinement total en avril et que seuls 47.8% ont reçu l'intégralité de leur salaire.

« Une lecture des indicateurs conjoncturels disponibles en fréquence mensuelle montre que, comme attendu, l'impact de la crise a été le plus fort en avril puisque ce mois s'est entièrement déroulé sous confinement total. Depuis, une reprise graduelle de l'activité est observée. L'indice de production industrielle a ainsi retrouvé en juin son niveau de fin 2019, une tendance qui se confirme aussi du côté des échanges extérieurs de marchandises. De même, le profil infra-trimestriel des statistiques de l'emploi indique une amélioration du marché du travail au fil du déconfinement de l'activité. L'estimation mensuelle montre ainsi que le taux de chômage qui aurait culminé à 19% en avril aurait depuis reflué à 16.6% en juin. De même, le taux de présence au travail des occupés qui n'était que de 42% en avril a atteint 95% en juin dénotant une normalisation progressive de l'activité. Cependant cette reprise naissante reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire aussi bien en Tunisie que dans les pays partenaires et plus généralement d'une amélioration du climat des affaires »